

OC Arts visuels

L'option complémentaire *Arts Visuels* comprend **deux périodes d'atelier et une période d'histoire de l'art**. Elle est conçue comme une collaboration entre les deux disciplines autour d'un thème commun décidé par les enseignantes, qui varie selon les années, de manière à associer acquisition de connaissances et expérimentation pratique.

Pendant les cours **d'arts visuels**, en atelier, une première partie de l'année est consacrée à des travaux variés et guidés, inspirés par le thème. Puis, chaque élève abordera le thème sous un angle choisi par lui et réalisera son projet sur plusieurs semaines.

Les techniques abordées vont du dessin à la photographie, de la peinture à la sculpture, de l'installation au film... En bref : tout est possible !

Pendant les périodes **d'histoire de l'art**, dans un premier temps, il s'agira d'étudier l'évolution du traitement du thème à travers différentes périodes, y compris la période contemporaine, et la manière dont les artistes l'ont abordé. Dans un deuxième temps, à l'aide des connaissances acquises lors du cours, les élèves constitueront un dossier d'images sur un aspect lié à leur projet d'atelier.

Une ou deux visites d'expositions en rapport avec le thème seront organisées, en fonction de la programmation des musées au cours de l'année scolaire.

L'examen oral de fin d'année est réalisé conjointement par les files d'histoire de l'art et d'arts visuels. Il consiste en une défense du travail personnel d'atelier et en une analyse d'une œuvre liée au thème.

L'option complémentaire arts visuels, en raison de son approche thématique, ne nécessite pas de connaissances préalables spécifiques, elle est par conséquent ouverte à tous les élèves même ceux qui ont suivi la discipline fondamentale musique en 1ère et 2ème année.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à Lorna Bornand (arts visuels) ou Denise Zaru (histoire de l'art).